

N° 1
Juin 2024

GÉOPORO

ISSN : 3005-2165

Revue de Géographie du PORO



Département de Géographie
Université Péléforo Gon Coulibaly

www.geoporo.net

Revue de Géographie du Poro
Université Peleforo Gon Coulibaly
Korhogo – Côte d'Ivoire

Éditorial

L'histoire de la production du savoir géographique, a été conçue et l'est toujours à partir de la dynamique d'une pensée et d'un discours scientifique.

Cette production du savoir géographique touche aux méthodes, aux concepts, aux théories, aux emprunts de la discipline et à sa place dans la sphère des sciences. Elle concerne l'objet de la géographie comme un corps de savoir spécifique dans le corpus scientifique. D'une pensée de la géographie qui privilégie la description des faits pour atteindre l'explication par une démarche inductive, vision utilisée par les principaux fondateurs de la géographie, elle parvient à l'explication des phénomènes étudiés.

Trouver des réponses aux questions d'aujourd'hui, c'est dépasser l'étude des apparences visibles pour se pencher aussi sur les rôles invisibles de l'espace dans la vie de chacun et dans le fonctionnement de la société. La géographie cherche dans ce contexte à devenir une science nomothétique avec des chercheurs qui suivent simultanément deux voies. La première qui est une quête de similarité présente dans la diversité des espaces et, à partir d'elle des règles (voir des lois) qui caractérisent l'organisation de l'espace par l'homme. Et la deuxième, celle d'un recours à la démarche déductive comme méthode scientifique.

Quant au discours scientifique, il privilégie d'une part l'analyse spatiale, la recherche de règles, voire de lois dans la répartition des objets dans l'espace. A ce titre, il s'efforce d'analyser les formes spatiales en mettant en évidence les processus à l'œuvre. Et d'autre part, il recherche le sens de ces formes spatiales, sens qu'elles ont pour les divers groupes utilisateurs de l'espace à titre permanent ou temporaire. Tout en ne perdant pas de vue que la pensée et le discours doivent nourrir la science géographique, le rôle du géographe n'est-il pas alors de produire des connaissances utiles pour expliquer les comportements humains dans l'espace et d'en analyser les conséquences ? Pour ce faire, la Géographie s'est appropriée des outils et des techniques tels que le Système d'Information Géographique qui ont fait d'elle une des sciences avec lesquelles il faut compter face aux nombreux enjeux d'un monde dynamique.

En clair, la Géographie se positionne comme la science de prise de décision, voire la science de l'avenir. **GEOPORO** se présente alors comme la plateforme de publication et de publicisation des recherches des géographes d'ici et d'ailleurs soucieux par la qualité de leur contribution à participer aux prises de décisions dans leur environnement socio politique, économique et culturel. Cette revue est dotée d'un conseil scientifique et de lecture international.

Par **KONAN Kouamé Hyacinthe**

COMITÉ ÉDITORIAL

Directeur de Publication

KOFFI Brou Emile, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

Rédacteur en Chef

TAPE Sophie Pulchérie, Maître de conférences, Université Peleforo GON COULIBALY

Secrétariat

1. KONAN Hyacinthe, Maître de Conférences en Géographie
2. COULIBALY Moussa, Maître-assistant en Géographie
3. DOSSO Ismaïla, Assistant en Géographie

COMITE SCIENTIFIQUE

1. KOFFI Brou Emile, Professeur Titulaire de Géographie, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
2. YAPI-DIAHOU Alphonse, Professeur titulaire de Géographie, Université Paris 8 (France)
3. ALOKO-N'GUESSAN Jérôme, Directeur de Recherches en Géographie, Université Felix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)
4. VISSIN Expédit Wilfrid, Professeur titulaire de Géographie, Université d'Abomey-Calavi (Bénin)
5. ANOH Kouassi Paul, Professeur titulaire de Géographie, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
6. EDINAM Kola, Professeur Titulaire de Géographie, Université de Lomé (Togo)
7. BIKPO-KOFFIE Céline, Professeur titulaire de Géographie, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
8. GIBIGAYE Moussa, Professeur titulaire de Géographie, Université d'Abomey-Calavi (Bénin)
9. ASSI-KAUDJHIS Joseph, Professeur Titulaire de Géographie, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
10. MENGHO Maurice Boniface, Professeur titulaire, Université de Brazzaville (République du Congo)
11. NASSA Dadié Désiré Axel, Professeur titulaire de Géographie, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
12. KISSIRA Aboubakar, Professeur Titulaire de Géographie, université de Parakou (Benin)
13. LOBA Akou Franck Valérie, Professeur Titulaire de Géographie, Université Felix Houphouët-Boigny, (Côte d'Ivoire)
14. MOUNDZA Patrice, Professeur Titulaire de Géographie, Université Marien N'Gouabi (Congo)
15. DIBI-ANOH Pauline, Professeur Titulaire de Géographie, Université Felix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)

16. VIGNINOU Toussaint, Professeur Titulaire de Géographie, Université d'Abomey-Calavi (Bénin)

COMITE DE LECTURE INTERNATIONAL

1. KOFFI Simplicie Yao, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
2. KOFFI Yeboué Stephane Koissy, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
3. KOUADIO Nanan Kouamé Félix, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire),
4. KRA Kouadio Joseph, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire),
5. TAPE Sophie Pulchérie, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
6. ZOUHOULA Bi Marie Richard Nicetas, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
7. ALLA kouadio Augustin, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
8. DINDJI Médé Roger, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
9. DIOBO Kpaka Sabine Epse Doudou, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
10. KOFFI Lath Franck Eric, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
11. KONAN Hyacinthe, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
12. KOUDOU Dogbo, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
13. SILUE Pebanangnanan David, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
14. FOFANA Lancina, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
15. GOGOUA Gbamain Franck, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
16. KAMBIRE Sambé, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
17. KABLAN Hassy N'guessan Joseph, Maitre de Conférences en Géographie, Université Felix Houphouët- Boigny, (Côte d'Ivoire)
18. ASSUE Yao Jean Aimé, Maitre de Conférences en Géographie, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

19. DIBI-ANOH Pauline, Maitre de Conférences en Géographie, Université Felix Houphouët-Boigny, (Côte d'Ivoire)
20. GNELE José Edgard, Maitre de conférences en Géographie, université de Parakou (Benin)
21. KOFFI Yao Jean Julius, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara, (Côte d'Ivoire)
22. MAFOU Kouassi Combo, Maitre de Conférences en Géographie, Université Jean Lorougnon Guédé (Côte d'Ivoire)
23. VISSOH Sylvain, Maitre de Conférences en Géographie, Université d'Abomey-Calavi (Bénin)
24. YAO Kouassi Ernest, Maitre de Conférences en Géographie, Université Jean Lorougnon Guédé Côte d'Ivoire)
25. YANOGO Pawendkissou Isidore, Maître de Conférences en Géographie, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso).

SOMMAIRE

DYNAMIQUE DU FRONT AGRICOLE AUTOUR DU CHANTIER D'AMÉNAGEMENT FORESTIER DE SAPOUY-BIÉHA DANS LA PROVINCE DE ZIRO (BURKINA FASO)
OUEDRAOGO Touwendé Jean Parfait, GANSAORE Baowindsida Jérémie.....Page 1 à 15

VIDÉOSURVEILLANCE ET SÉCURITÉ URBAINE À KORHOGO (NORD DE LA CÔTE D'IVOIRE)
DOSSO Ismaïla.....Page 16 à 32

FEMMES ET MAIN-D'ŒUVRE AGRICOLE DANS LA SOUS-PRÉFECTURE DE M'BENGUÉ AU NORD DE LA CÔTE-D'IVOIRE
N'golo Brahima SORO.....Page 33 à 46

DÉGRADATION DU BASSIN VERSANT DE LA RETENUE D'EAU DE KOGBÉTOHOUÈ (SUD-OUEST BÉNIN) ET IMPACTS SUR LA CUVETTE
Coffi Justin NOUMON, Kouèchivi Symphorien LAGA.....Page 47 à 60

LOGIQUES PAYSANNES DE MISE EN VALEUR DES BAS FONDS DANS LE FINAGE DE GAZIBOUO (CENTRE-OUEST DE LA CÔTE D'IVOIRE)
Aka Giscard ADOU, Seidou COULIBALY, N'kpomé Styvince Romaric KOUAO, Saturnin Roméo Nitani SAHA.....Page 61 à 75

PRODUCTION AGRICOLE ET SÉCURITÉ ALIMENTAIRE DANS L'ARRONDISSEMENT DE GLO-DJIGBE (COMMUNE D'ABOMEY-CALAVI)
Toundé Roméo Gislain KADJEBIN, Kokou Mawussi EGBETOWOKPO, Mègnongon Clément Léopold BABADJIHOU.....Page 76 à 90

PARTICIPATION DES FEMMES DANS LA DECENTRALISATION EN MILIEU RURAL : CAS DES COMMUNES DE DIKODOUGOU ET DE SINEMATIALI AU NORD DE LA COTE D'IVOIRE
COULIBALY Koulotioloma Kassoume, KOFFI Yéboué Stéphane Koissy.....Page 91 à 104

LES AIRES DE MARCHÉ DE TÉLÉPHONES PORTABLES CONTREFAITS DANS LA COMMUNE D'ADJAMÉ, DISTRICT D'ABIDJAN
Kouassi Séverin KOUAKOU, Aya Angèle Pauline BOUSSON et BEHIBRO Florence Marie Christiane.....Page 105 à 119

SAISONNALITÉ ET IMPACTS SOCIO-ÉCONOMIQUES DE L'ULCÈRE DE BURULI DANS LA SOUS-PRÉFECTURE DE BOUAKÉ (CÔTE D'IVOIRE)
Kpaka Sabine DIOBO DOUDOU.....Page 120 à 135

OCCUPATION DES ESPACES PUBLICS PAR LES ACTIVITES INFORMELLES A LIBREVILLE (GABON)
Guy Obain BIGOUMOU MOUNDOUNGA.....Page 136 à 150

LES AIRES DE MARCHÉ DE TÉLÉPHONES PORTABLES CONTREFAITS DANS LA COMMUNE D'ADJAMÉ, DISTRICT D'ABIDJAN

WALKING AREAS OF COUNTERFEIT CELL PHONES IN THE COMMUNE OF ADJAMÉ, DISTRICT OF ABIDJAN

Kouassi Séverin KOUAKOU, Assistant, Enseignant-Chercheur, Université Peleforo GON-COULIBALY de Korhogo (Côte d'Ivoire), email : kouakouseverin48@gmail.com, téléphone : (225) 0748071307

Aya Angèle Pauline BOUSSON, Docteure, Université Félix HOUPHOUET BOIGNY d'Abidjan (Côte d'Ivoire), email : angelebousson@gmail.com, téléphone: (225) 0758463257

BEHIBRO Florence Marie Christiane, Assistante, Enseignant-Chercheur, Université Peleforo GON-COULIBALY de Korhogo (Côte d'Ivoire), email : abfloma@yahoo.fr, téléphone: (225) 0707431667

Résumé :

Les marchés des communes du district d'Abidjan connaissent l'essor des produits contrefaits de l'industrie de l'électronique. À Adjamé, l'une des communes du district abidjanais, le commerce des téléphones portables contrefaits ne cesse de proliférer en dépit des actions mises en place par les autorités étatiques de la Côte d'Ivoire pour lutter contre ce fléau. Cet article vise à analyser les stratégies de localisation des acteurs de ce commerce et les externalités socio-spatiales qui en résultent. Pour atteindre cet objectif, la méthodologie utilisée s'est appuyée sur la recherche documentaire, l'observation de terrain, un entretien réalisé auprès des autorités municipales et des enquêtes par questionnaire administrées aux commerçants et aux consommateurs. Il ressort de cette étude, une diversité de localisation des commerçants de téléphones portables contrefaits consubstantielle à l'hétérogénéité des niveaux de légitimité acquis auprès des autorités municipales. Il est aussi établi que le commerce de téléphones portables contrefaits est facteur d'occupation anarchique du domaine public et d'insécurité. En effet, 52% des acteurs de ce commerce enquêtés obstruent le domaine public et 60% des consommateurs de ces produits ont été victimes de vols ou d'escroqueries.

Mots clés : Adjamé - Commerce - Externalités induits - Stratégies de localisation - Téléphones portables contrefaits

Abstract :

The municipal markets of the Abidjan district are experiencing the rise of counterfeit products from the electronics industry. In Adjamé, one of the communes of the Abidjan district, the trade in counterfeit mobile phones continues to proliferate despite the actions put in place by the state authorities of Côte d'Ivoire to fight against this scourge. This article aims to analyze the location strategies of the players in this trade and the resulting socio-spatial externalities. To achieve this objective, the methodology used was based on documentary research, field observation, an interview carried out with municipal authorities and questionnaire surveys administered to traders and consumers. What emerges from this study is a diversity in the location of counterfeit mobile phone traders, consistent with the heterogeneity of the levels of legitimacy acquired from municipal authorities. It is also established that the trade in counterfeit mobile phones is a factor in anarchic occupation of the public domain and insecurity. Indeed, 52% of the actors in this trade surveyed obstruct the public domain and 60% of consumers of these products have been victims of theft or scams.

Keywords : Adjamé - Commerce - Induced externalities - Localization strategies - Counterfeit mobile phones

Introduction :

La contrefaçon dans l'industrie de l'électronique et de l'électroménager est en plein essor au niveau international selon le rapport de l'Union des fabricants (Unifab) pour la protection internationale de la propriété intellectuelle (2010, P. 12). En Côte d'Ivoire, la commercialisation de ces dits produits est bien visible dans toutes les grandes villes du pays notamment Abidjan (F. Akindes, 1990, p. 20). Dans un rapport publié par la Direction Générale de l'Economie ivoirienne (2023, p.10. N°16), 80% des produits électroniques et électroménagers contrefaits vendus en Côte d'Ivoire sont importés. Dans le district d'Abidjan, la commune d'Adjamé enregistre plusieurs sites de ventes de téléphones portables et produits électroménagers contrefaits. En vue de freiner cette action sur les marchés du district abidjanais et sur l'étendue du territoire, l'État ivoirien a mis en place des structures de lutte contre la contrefaçon à savoir le Comité National de Lutte contre la Contrefaçon (CNLC), Côte d'Ivoire Normalisation (CODINORM), et la Douane. Nonobstant les règles et normes établies par l'État pour canaliser ce fléau, la commune d'Adjamé continue d'enregistrer une multiplication de sites de vente de téléphones portables contrefaits. De nombreux auteurs ont étudié la filière des produits contrefaits et leur impact socio-économique et environnemental. Cependant, les travaux relatifs à la stratégie de localisation des acteurs du commerce de téléphones portables contrefaits dans le district abidjanais sont quasi-inexistants. Comment les marchands de téléphones portables contrefaits d'Adjamé, parviennent-ils à se faire une place dans l'espace urbain pour faire prospérer cette activité eu égard à la loi ? Cet article vise une meilleure connaissance des logiques qui régissent la localisation des acteurs de ce commerce ainsi que les enjeux posés dans la gestion de l'espace urbain.

1. Méthodologie

1.1. La collecte des données

Pour cette présente étude, la recherche documentaire s'est avérée importante car elle a permis d'avoir des informations sur le sujet. Un entretien semi-directif a été mené auprès du service technique de la mairie d'Adjamé. Les échanges ont porté sur les stratégies de localisation des commerçants de téléphones portables dans la commune, les effets socio-spatiaux induits de ce commerce, le coût locatif de magasins et loyers

d'habitation selon les quartiers. Un questionnaire a été aussi administré aux commerçants et consommateurs de téléphones portables contrefaits. Dans la commune d'Adjamé qui fait office de zone d'étude, il n'existe pas de statistiques actualisées relatives aux commerçants de téléphones portables contrefaits. Les estimations de 2020 de la mairie ont aidé à la réalisation de l'enquête soit 600 commerçants. Étant dans l'impossibilité d'interroger tous ces commerçants de la commune au regard de leur nombre important, un échantillonnage a été effectué. A cet effet, 1/4 des commerçants des téléphones portables a été retenu soit 150 personnes interrogés. Le tableau n°1 présente les personnes enquêtées.

Personnes enquêtées	Effectif correspondant	Type d'enquête	Site d'enquête	effectif enquêté	Pourcentage (%)
Commerçants	600	Entretien	Black Market	75	12,50
			Adjamé Forum	25	4,16
			Rues des quartiers	50	8,34
Consommateurs	75	Entretien	Black Market	40	53,33
			Adjamé Forum	10	13,33
			Rues des quartiers	25	33,34
Agent service technique de la Mairie	04	entretien	Mairie d'Adjamé	01	25

Tableau n° 1 : Echantillonnage d'enquête

Source: Estimation Mairie d'Adjamé 2020, Enquête de terrain, 2023

Les 150 commerçants ont été sélectionnés de manière aléatoire et impartiale. L'enquête a pris la forme d'un entretien au cours duquel ont été obtenues des réponses détaillées. Les préoccupations ont porté sur les raisons du choix de leur localisation, le coût mensuel des locaux occupés, la sécurité sur les lieux de vente, le nombre d'années d'exercice du métier, les métiers exercés antérieurement et en parallèle. S'agissant des consommateurs des téléphones portables contrefaits, l'échantillonnage accidentel a été utilisé compte tenu de l'impossibilité d'avoir une liste exhaustive permettant de réaliser une sélection aléatoire des répondants. Cependant, le samedi est le jour choisi pour réaliser l'enquête car les commerçants disent enregistrer un nombre assez important de clients qui fréquentent leurs magasins où stand ce jour du weekend. Au

total, 75 consommateurs ont été enquêtés. Les questions se rapportent à la sécurité sur le marché des téléphones portables dans la commune, la connaissance de téléphones mobiles d'origine et ceux contrefaits, les motifs d'achat de téléphones contrefaits.

1.2. Présentation de la zone d'étude

Commune du District d'Abidjan, avec une superficie de 1 210 hectares, Adjamé est limitée par les communes d'Abobo au Nord, Plateau au Sud, Attécoubé à l'Ouest et Cocody à l'Est. La commune d'Adjamé est un pôle important du commerce dans le district d'Abidjan. Elle est le point d'intersection où le passage presque obligé des populations des deux communes les plus populaires du district (Abobo et Yopougon) en direction des autres communes. C'est une commune carrefour propice aux échanges, rencontres et donc au commerce. Elle abrite le plus grand marché du district (forum des marchés), plusieurs gares dont deux routières les plus fréquentées, une ferroviaire (gare de la Régie Abidjan Niger) et celle de la Société de Transport Abidjanais (SOTRA). Tous ces voyageurs constituent des potentiels clients des marchands de téléphones mobiles contrefaits et d'accessoires de téléphones portables. La figure n°1 présente la localisation de la zone d'étude.

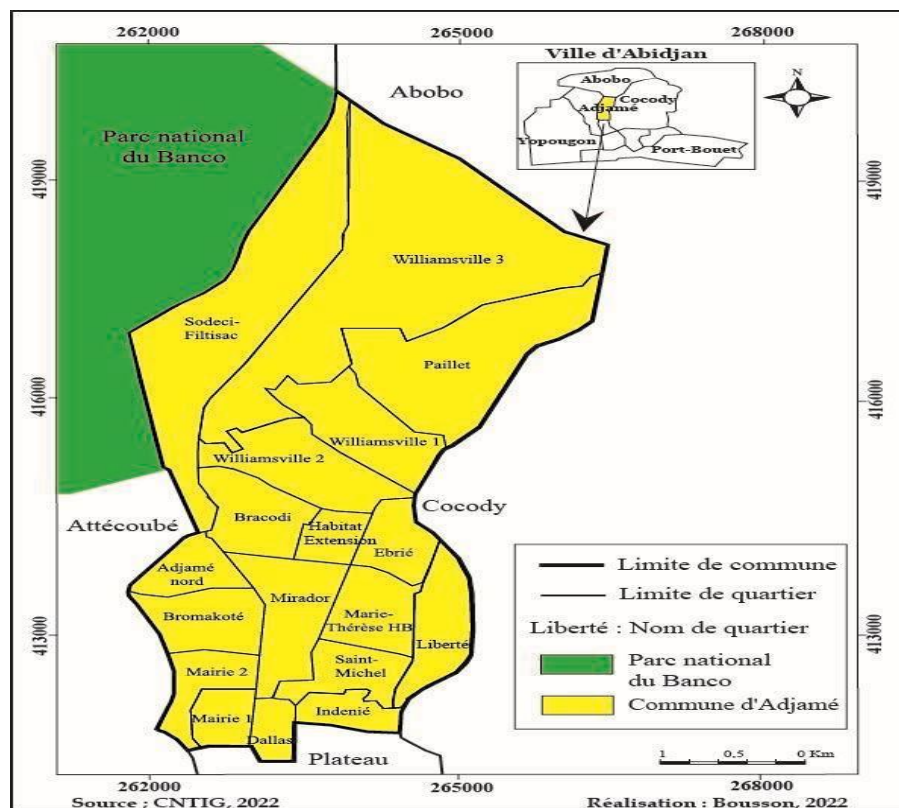


Figure n° 1 : La localisation de la zone d'étude

2. Résultats et analyse

2.1. Stratégies de localisation des marchands de téléphones mobiles contrefaits à Adjamé

Les marchands de téléphones portables contrefaits adoptent plusieurs stratégies de localisation pour faire évoluer leurs activités dans la commune.

2.1.1. Des Magasins et boutiques de téléphones mobiles à l'ombre d'activité d'échelle

Le centre commercial appelé *Black market* de la commune d'Adjamé, est le lieu de prédilection des commerçants sédentaires et patentés de téléphones mobiles. Dans ce centre, abondent des magasins et boutiques de vente licites et illicites de téléphones portables. Situé au quartier Mirador, le *Black market* est le centre attractif des points de ventes de téléphones portables contrefaits de ce quartier. La majorité des acteurs de ce commerce illicite, établissent leurs boutiques de vente au sein du *Black-market*. Les produits contrefaits commercialisés sont difficilement identifiables selon l'avis des clients. Les acteurs de ce commerce bénéficient des stratégies d'approvisionnement et de protection de leurs activités en raison des patentes et prix mensuels des magasins qu'ils payent et versent dans les caisses de la mairie. Cette légitimité leur confère une localisation privilégiée car bénéficiant d'une clientèle nombreuse et diversifiée.

2.1.2. Les trottoirs et les rues considérés comme passages obligés des populations

Sur les trottoirs considérés comme passages obligés des populations et aux carrefours de flux piétonniers, foisonnent quelques commerçants sédentaires-ambulants non patentés de téléphones mobiles contrefaits (photo n° 1).



Photo n°1 : Vue d'une rue marchande au *black market*

Crédit photo : Enquêtes de terrain, 2023

Installés sous des stands, ils sont parfois chassés par la police municipale, de même que les autres commerçants illégalement installés. En effet, la police municipale procède à des contrôles inopinés, verbalise et confisque les marchandises et/ou stands des commerçants. Ces derniers s'exposent à des risques de brimades mais reviennent s'installer quelques jours plus tard soit au même endroit ou sur d'autres sites. Ils parviennent à s'y maintenir temporairement après quelques arrangements à la mairie. Ils payent des taxes mais non déclarés dans le registre des commerçants de la mairie. Sur ces territoires assez restreints, ils arrivent à fidéliser une clientèle suffisamment importante. La position de ces vendeurs sédentaires-ambulants non déclarés dans l'espace urbain se compose et se recompose à tout moment. La rue du *Black market* est aussi transformée en marché de vente de portables mobiles contrefaits comme l'illustre la photo n°2.



Photo n°2 : Vue d'une rue au *black market* transformée en marché

Crédit photo : Enquêtes de terrain, 2023

Cette rue est inondée de marchands ambulants stationnaires non patentés. Ils accostent les clients avec des portables contrefaits en main, proposés à des prix imbattables. Ces vendeurs à la sauvette qui choisissent cette rue, disent être exemptés de toutes taxes ou patentes liées à leurs activités. Et même, ils ne peuvent prétendre accéder à des boutiques ou magasins en raison du coût élevé.

2.1.3. Les abords des rues et terrains vagues au sein des quartiers

Sur les abords des rues et terrains vagues au sein des quartiers, ce sont des commerces de détail détenus par les jeunes gérants de cabines téléphoniques. Les ventes opérées sont des accessoires de téléphones, ou des portables de type « *Djomolo* » (langage

ivoirien (Baoulé) désignant le son du piano en bois). Ce commerce est tenu par des jeunes gens détenant des stands, en dessous desquels ils exposent leurs marchandises sur des tables et dans des caisses vitrées.

Les acteurs de ce commerce ne payent pas d'impôt. Ce sont des commerçants résidents dont la présence dans le quartier est incontestable. Ils n'apparaissent sur aucun registre de commerce. Sans titre de propriété sur ces territoires qu'ils occupent, ils parviennent à fidéliser une clientèle. Ces stratégies de localisation confèrent aux différents points de vente une forme spatiale de distribution qu'il convient d'analyser.

2.2. Forme spatiale de la distribution des points de vente et antériorité de la présence des marchands dans l'espace urbain

2.2.1. Forme spatiale de la distribution des points de vente de téléphones portables dans l'espace urbain

La forme spatiale de la distribution des sites de vente de téléphones portables est triple, avec une tendance à la concentration, dispersion et diffusion spatiale. La figure n°2 en donne un aperçu de ces localisations.

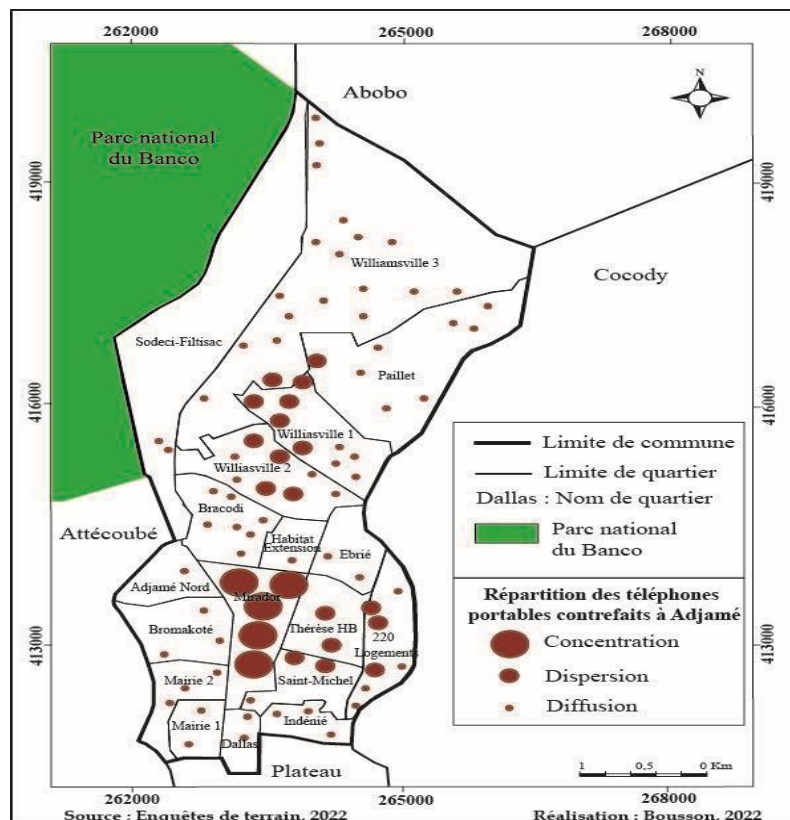


Figure n° 2 : Répartition des points de vente de téléphones mobiles contrefaits à Adjamé

L'analyse de la carte montre que le quartier Mirador est le grand centre de commercialisation de téléphones mobiles contrefaits. Il marque une tendance à la concentration spatiale des points de vente. Par ailleurs, une dispersion des points de ventes est observée dans les quartiers péricentraux tels que 220 Logements, Thérèse HB, Saint Michel, Williamsville 1&2. Également, dans quelques quartiers péricentraux et périphériques, une tendance à la diffusion des territoires commerciaux de téléphones mobiles contrefaits est aussi observée. L'ancienneté des marchands sur ces différents sites, est corrélée à leur niveau de légitimité acquis auprès des autorités municipales.

2.2.2. L'antériorité de la présence des marchands de téléphones mobiles dans l'espace urbain

Le tableau n°2 présente l'antériorité de la présence des marchands de téléphones mobiles sur les différents sites observés lors de l'étude.

Année	Commerçants sédentaires patentés (Black market)	Commerçants sédentaires-ambulants non déclarés (les trottoirs)	Commerçants ambulants stationnaires non patentés (Rue du Black market)	Commerçants sédentaires non patentés (Rue, trottoirs et terrains vagues des quartiers)
0 à 1 an				×
1 à 2 ans			×	×
2 à 3ans			×	×
3 à 4 ans			×	×
4 à 5 ans		×	×	
5 à 10 ans		×		
10 à15 ans				
15 à 20 ans	×			
20 ans et plus	×			

Tableau n°2 : Antériorité des marchands de téléphones mobiles dans l'espace urbain

Source : Enquêtes de terrains, janvier 2024

L'analyse des données du tableau montre que les vendeurs de rue et sur les trottoirs cumulent moins d'années d'exercices (0-5 ans) dans leur métier que ceux situés au Black market (sédentaires patentés) qui totalisent plus de 20 ans d'exercice. Avant d'être commerçant de téléphones portables contrefaits dans la rue et sur les trottoirs, ils ont exercé d'autres métiers de rue tels que cireurs de chaussures, vendeurs de journaux, commerçants de sachets d'eau glacée, de pots de yaourt et de jus de fruits etc. Les commerçants sédentaires-ambulants et ambulants stationnaires ainsi que ceux

qui occupent les rues, trottoirs et terrains vagues des quartiers, disent exercer ce métier pour juste un temps car ils sont toujours à la recherche d'un nouvel emploi plus stable.

Au niveau des quartiers périphériques et d'habitation, il s'agit des vendeurs occasionnels dont l'activité est soit un moyen de subsistance soit un moyen pour payer les frais de dossier d'un concours ou frais de scolarité. Deux vendeurs sur trois dans ces quartiers d'habitation sont des étudiants ou élèves du second cycle de l'enseignement général ou professionnel. Toutes ces dynamiques émergentes induisent des diverses localisations posant ainsi d'énormes défis socio-spatiaux à la gestion de l'espace urbain à Adjamé.

2.3. Les effets socio-spatiaux externalisés par le commerce des téléphones portables contrefaits dans la commune d'Adjamé

Il en résulte des ventes de téléphones mobiles contrefaits, des effets socio-spatiaux dans l'espace urbain d'Adjamé.

2.3.1. Les problèmes d'insécurité dans la commune d'Adjamé

Les commerçants de téléphones portables contrefaits dans la commune d'Adjamé ont fait part des cas d'insécurité sur tous les lieux de vente. Cependant, la zone la plus redoutée est le *Black Market* ou le « *Shopping Abrogoua* ». En général, les populations victimes d'insécurité sont les consommateurs. La figure n°3 ci-après donne une illustration.

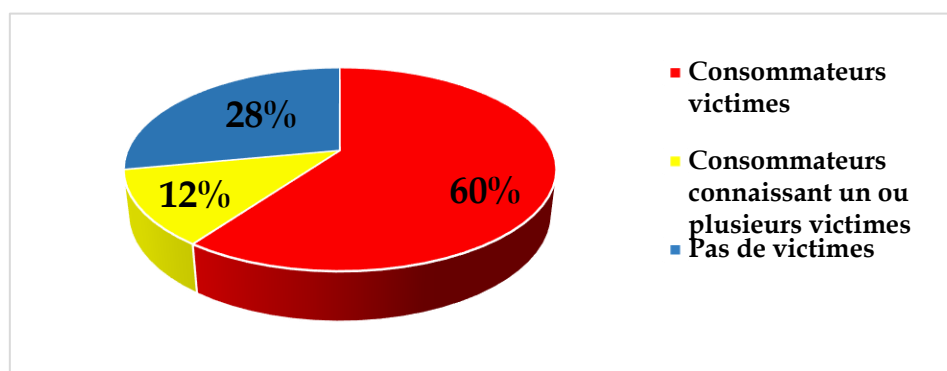


Figure n° 3 : Proportion des consommateurs de téléphones mobiles victimes d'insécurité

Source : Enquêtes de terrains, 2023

Au regard des données de la figure n°3, 60% des consommateurs enquêtés ont été victimes de vols ou d'escroqueries. Ils affirment être dans l'angoisse chaque fois qu'ils

doivent repartir à Adjamé pour d'éventuels achats. 12% ne sont pas victimes mais connaissent des personnes dans leur entourage ayant été victimes d'insécurité. Et 28% de consommateurs n'ont jamais été victimes d'insécurité. Un client témoigne :

« J'ai acheté un téléphone au Black market avec un démarcheur. Une fois à la maison, j'ouvre le carton du téléphone, je constate que c'est du sable qui se trouve à l'intérieur du fourreau. Pourtant, j'ai choisi un bon téléphone apparemment. C'est au moment de me remettre le carton qu'il a changé le contenu en me donnant une boîte avec du sable à l'intérieur ».

Il ressort de l'analyse de la figure n⁰³ que la vente des téléphones portables contrefaits engendre l'insécurité dans la commune d'Adjamé.

2.3.2. L'occupation anarchique du domaine public

Le commerce de téléphones portables contrefaits dans la commune d'Adjamé est facteur d'occupation anarchique du domaine public. Les différents territoires occupés par ce commerce illicite a permis d'identifier les types de désordre public occasionné dans l'espace urbain (figure n⁰⁴).

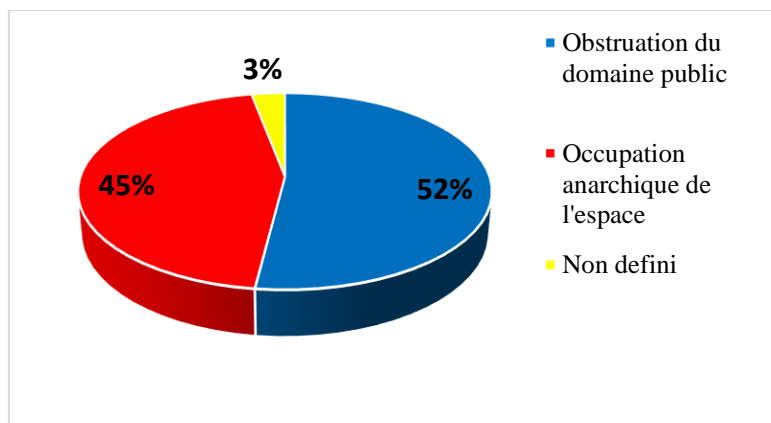


Figure n⁰⁴ : Type de désordre public engendré par le commerce illicite de téléphones portables

Source : Enquêtes, 2023

La figure n⁰⁴ montre que 52% de commerçants de téléphones portables contrefaits d'Adjamé obstruent les domaines publics. En réalité, ils ne sont pas les seuls acteurs de l'occupation anarchique du domaine public de la commune. Des rues entières sont quasi fermées par le commerce des produits de l'industrie de l'électronique, de l'électroménager et de l'habillement. 45% de ces commerçants occupent de façon anarchique l'espace et seulement 3% des territoires occupés par ce commerce, le sont

formellement. Il ressort des différents types d'occupations du domaine public, des obstacles à la circulation des piétons et automobilistes. En effet, la concentration de commerces entraîne une augmentation du trafic routier et une congestion accrue des rues. Cette situation affecte le temps de déplacement des personnes dans la commune. Outre cela, les différents commerces pratiqués attirent des clients venant de l'extérieur de la commune d'où le fait de la saturation rapide des parcs de stationnement.

2.3.3. Les effets induits sur la valeur foncière dans la commune

L'essor des marchés des produits contrefaits en général et des téléphones portables en particulier a un effet sur la valeur foncière des propriétés environnantes à Adjamé comme illustré par le tableau n° 3.

Quartier	Magasin (prix en FCFA)	Loyer d'Habitation (prix FCFA)			
		1 pièce	2 pièces	3 pièces	4 pièces
Black Marcket	150 000- 450 000	35 000	40 000	45 000	50 000 - 60 000
Forum	150 000- 450 000	25 000	40 000- 50000	50 000 - 60 000	60 000 et plus
Liberté	125 000-300 000	50 000	95 000	100 000	100 000-110 000
Bracodi	120 000 et plus	45 000	75 000	80 0000	80 000- 85 000

Tableau n°3 : Prix de magasins et loyers d'habitation de quelques quartiers de la commune

Source : Enquête de terrain, Janvier 2024

L'analyse du tableau montre que les magasins coûtent en moyenne trois (3) fois plus chère que les loyers d'habitation quel que soit le quartier. L'impact du commerce de produits manufacturiers en général et en particulier des téléphones mobiles contrefaits et accessoires de téléphones sur l'utilisation des sols dans la commune, est une réalité essentielle. Les détenteurs d'un titre de propriété foncière construisent des bâtiments commerciaux, transforment la devanture de leur maison en locaux à usage commercial réduisant ainsi la disponibilité des terres pour d'autres usages.

3. DISCUSSION

Les résultats de l'étude, attestent que pour faire évoluer leurs activités, les marchands de téléphones portables contrefaits dans la commune d'Adjamé ont adopté plusieurs stratégies de localisation. De même, J. Meissonnier (2006, P. 75) a fait observer que les marchands de rue à Istanbul ont su créer des points-repères pour marquer des temps de repos. Les familiarités tissées entre les habitants et les vendeurs ambulants par la suite leur confèrent la liberté de l'ancrage spatial. Ainsi, leur nomadisme leur a permis d'asseoir un sédentarisme dans l'espace.

J. Bowen (2008, P.10) et L. Dablanc (2015, p. 12) ont mis en évidence le choix de localisation de l'industrie des entrepôts et des activités logistiques en France, indiquant que ces choix sont de plus en plus corrélés avec l'accessibilité aux nœuds du transport routier et aérien. Ces localisations offrent du foncier ou des locations immobilières à bas prix. Contrairement à cette donnée, à Adjamé, les bâtiments commerciaux (magasins) sont plus présents et visibles dans l'espace urbain dense où foisonnent les gares, les marchés et où le foncier est rare et les prix des magasins élevés. L'idée émise par les marchands est de limiter les distances parcourues pour les livraisons, tout en facilitant la massification des flux de proximité.

M. Schorung et T. Lecourt (2021, p.38) constatent dans la localisation des projets de livraison de la société Amazon aux USA, un double mouvement à la fois de concentration et de dispersion : de concentration dans les méga régions et les aires métropolitaines et de dispersion en renforçant son maillage dans les territoires encore peu dotés et dans les espaces interstitiels ne disposant pas d'espaces logistiques urbains du dernier kilomètre. Comparativement au commerce de téléphones portables à Adjamé, la forme spatiale de la distribution des points de vente dans la commune témoigne un triple mouvement : concentration, dispersion et diffusion (Figure n° 2). Au niveau de la diffusion, il s'agit d'un maillage de proximité important, mais pas polarisé. Ces sites sont implantés dans le continuum urbain de la commune de façon discontinue suivant les axes des rues des quartiers.

M. Khouma (2017, p. 3) a quant à lui, révélé dans son étude, que les activités commerciales à Dakar s'insèrent dans l'espace urbain sous de multiples formes :

commerce de rue, boutique de quartier, marché, centre commercial. Pour l'auteur, l'absence d'une politique cohérente d'aménagement de l'espace établit le commerce comme un défi pour la gestion urbaine. A. Aguilera-Belanger et al (1999, p. 128) ont aussi montré à travers leur étude, les grands facteurs de localisation à savoir la distance au centre et le prix du foncier qui lui-même décroît en fonction de la distance au centre. Ils ont également mis l'accent sur la proximité des activités de même nature ou de l'ensemble des activités comme étant la source du phénomène de concentration.

Relativement à l'occupation anarchique du domaine public, les résultats de l'étude rejoignent les travaux réalisés antérieurement par plusieurs auteurs sur le phénomène d'occupation illégale du domaine public d'Abidjan. A cet effet, F. Leimdorfer (1999, p. 61), K. Kouamé (2010, p.260) et Gozé et al, (2022 p. 14) dans leur analyse, soulignent le fait que la position des commerçants aux abords des voies de circulation et aux alentours des établissements socio-collectifs enlève à l'espace urbain sa beauté, et lui donne un visage contraire au plan d'urbanisme normal des cités urbaines modernes. Dans la même veine, A.F. Aka et al (2020, p. 57) affirment que dans la commune de Cocody (District d'Abidjan), l'occupation anarchique des servitudes publiques par les activités, a pour impacts la réduction de la fonction régulatrice de la circulation des populations et leurs biens, créant ainsi des distorsions dans ces espaces. Pour Y. Coulibaly et al (2017, p. 256), les autorisations d'occupation temporaire du domaine public accordées par les autorités de la commune de Yopougon (district d'Abidjan) sont la conséquence de l'occupation anarchique des trottoirs, des espaces verts et des réserves administratives. S'agissant des problèmes d'insécurité, les résultats des travaux de K. S. Kouadio (2023, p. 235) abondent dans le même sens que les nôtres. Pour lui en effet, les commerces de rue dans la commune d'Abobo sont perturbés par divers vols à la sauvette déclarés par les commerçants.

Conclusion

À la lumière des résultats de l'enquête réalisée, trois catégories de commerçants de téléphones mobiles se partagent l'espace urbain. Ce sont les commerçants sédentaires déclarés, sédentaires-ambulants non déclarés mais patentés et ambulants stationnaires non patentés. Les territoires par eux occupés sont corrélés aux niveaux de légitimité

acquis auprès des autorités municipales, relativement à leur inscription ou non au registre des commerçants de la mairie. Ces niveaux de légitimité induisent plusieurs stratégies de localisation des acteurs pour faire évoluer leur activité : une tendance à la concentration autour d'activité d'échelle, une dispersion des sites sur les trottoirs considérés comme passages obligés des populations et une diffusion aux abords des rues et terrains vagues au sein des quartiers. Ces localisations créent des obstacles pour les piétons et les automobilistes et donnent une image négative de la commune en termes de désordre et d'insécurité. Les décideurs urbains doivent évaluer les effets de leur implantation dans la commune afin de prendre des décisions rapides et durables.

BIBLIOGRAPHIE

AGUILERA-BELANGER Anne, BLOY Danièle, BUISSON Marie Andrée, CUISSET Jean-Michel , MIGNOT Dominique, 1999. *Localisation des activités et mobilité*. Laboratoire d'Economie des Transports, Unité Mixte de Recherche du CNRS n°5593.. Consulté le 13 mars 2024 à 9h 14; [http:// www.ish-lyon.cnrs.fr/let](http://www.ish-lyon.cnrs.fr/let).

AKA Félix Assalé, TOURE Mamoutou, GOGBE Téré, 2020. « Occupation illégale et mutation des espaces publics de Cocody». In revue Géographique et Société Marocaine, n° 32, Février 2020, p. 47-64. DOI: Consulté le 13 mars 2024 à 11h 05. <https://doi.org/10.19044/esj.2017.v13n32p248>

AKINDES Francis, 1990. *Urbanisation et développement du secteur informel, alimentation en Côte d'Ivoire : l'exemple d'Abidjan*, Ecole des Hautes Etudes En Sciences Sociales (E.H.E.S.S) -PARIS-, Formation Doctorale- Socio-économie du développement, p.327.

Banque Mondiale, 1997. *La pauvreté en Côte d'Ivoire, cadre d'action*, rapport, 14 juin 1997,104 pages.

BOWEN François (2008) cité par BAHOHEN Françoise et al, 2016 , « Une typologie spatiale des commerces intra-urbains fondée sur l'analyse de leurs relations d'approvisionnement». in revue d'Economie Régionale et Urbaine, Vol 3, édition Armand Colin,P.619-647.Consulté le 13 mars 2024 à 13h23 <https://www.cairn.info/revue-d-economie-regionale-et-urbaine-2016-3-page-619.htm>

COULIBALY Yaya, KRA Kouadio Eugène, COULIBALY Amadou, 2017. « Occupation anarchique du domaine Public dans la commune de Yopougon à Abidjan : une complicité des autorités locales ? In European Scientific Journal, Vol.13,No.32p.248-259.Consulté le 20 mars à16h.URL:<http://dx.doi.org/10.19044/esj>.

DABLANC Laetia, 2015, «L'entrepôt. Nouveaux lieux, nouveaux flux, les mobilités de l'avenir». ODILE JACOB P.22. ffhal-01252313f

Direction Générale de l'Economie (DGE), 2023. *Contrefaçon en Côte d'Ivoire : Un phénomène de plus en plus inquiétant*. In le magazine d'informations de la direction

générale de l'économie, p. 32. Numéro gratuit, 16 juillet - août - septembre 2023, Consulté le 3 octobre 2023 à 8h. WWW.dge.gouv.ci,

GOZE Thomas, KOUASSI Patrick Juvet et GOGBE Téré (2022) : «Influence de la gare routière d'Adjamé sur les populations résidentes». In *International Journal of Humanities and Social Science Invention (IJHSSI)*, vol. 11(02), 2022, pp 27-37. Journal DOI- 10.35629/7722.

KHOUMA Mamadou, 2017. *Commerce et gestion de l'espace urbain à Dakar. Enjeux, logiques et stratégies des acteurs*. Thèse de géographie, Université du Havre-Normandie, P.256.

KOUADIO Kra Serge Vincent (2023) : *Etude géographique de l'insécurité urbaine en Côte d'Ivoire : Cas d'Abobo, Cocody et Grand-Bassam*. Thèse de Doctorat Unique de Géographie, Institut de Géographie tropicale, Université Félix Houphouët Boigny, 499 pages.

LEIMDORFER François, 1999, « Enjeux et imaginaires de l'espace public à Abidjan» in *Politique africaine*, p.51-75. Consulté le 3 octobre 2023 à 9h16. https://www.caim.info/load_pdf?ID_ARTICLE=POLAF_074_0051

MEISSONNIER Joël, 2006. «Territoires commerciaux des vendeurs ambulants à Istanbul». In *Espaces et sociétés* 2006/4 (no 127), pages 145 à 163. Consulté le 12 Janvier 2024 à 14h. <https://www.cairn.info/revue-espaces-et-societes-2006-4-page-145.htm>

SCHORUNG Mathieu, Lecourt Thibault, 2021. *Analyse des logiques spatiales des entrepôts Amazon suivant une approche multi-scalaire et temporelle. Pour une géographie du système logistique d'Amazon aux États-Unis*. Rapport de recherche, Université Gustave Eiffel, p.46. HAL Id: halshs-03489387. Consulté le 4 février 2024 à 9h. <https://shs.hal.science/halshs-03489387>

Unifab,2010. *Rapport: L'impact de la contrefaçon vu par les entreprises en France*.P.136. Consulté le 3 octobre 2023 à 10h .<https://www.unifab.com>